

17^e édition des prix de la FAC : moi, j'y participe!

La Fédération autonome du collégial organise, pour une 17^e année, le concours des prix de la FAC. Par cet événement de reconnaissance professionnelle, la Fédération entend souligner l'excellence des activités pédagogiques et syndicales mises sur pied par des enseignantes et enseignants du collégial. Chaque projet gagnant remportera une bourse de 750 \$.

Catégories de concours

1. Catégorie « Document » : ouvrage ou notes de cours dont le contenu est destiné à l'enseignement.
2. Catégorie « Activité pédagogique » : expérience exceptionnelle, dans le cadre normal d'un cours, d'un stage ou d'un laboratoire, reliée directement aux méthodes pédagogiques appliquées ou une activité menée dans une classe particulière. L'activité pourrait également résulter d'un travail d'équipe de profs d'un ou de plusieurs départements.
3. Catégorie « Contribution au milieu » : activité ou projet réalisé hors du cadre normal d'un cours ou d'un stage et dont le milieu ou la communauté collégiale peut bénéficier.
4. Catégorie « Engagement syndical » : projet ou activité qui contribue à l'amélioration des conditions d'enseignement ou de vie au travail des enseignantes et enseignants.

Critères d'admissibilité

Toute enseignante ou tout enseignant membre de la FAC ne détenant pas de poste libéré à la fédération.

L'activité (prise au sens large) :

- doit avoir été effectuée au cours des années 2007-2008 ou 2008-2009;
- ne fait pas partie des révisions de programme des diverses coordinations provinciales.

L'enseignante ou l'enseignant doit avoir réalisé son projet dans le cadre de l'exercice de ses fonctions d'enseignant, sans avoir reçu de rémunération à cette fin ou de libération à temps complet pendant une session ou plus.